

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les membres présents

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le nouveau conseil municipal a élu Mme Sylvie BARBAULT aux fonctions de maire ; et Mme Lucie ROCHAIS, Mrs Michel CHAUVEAU et Michel CHIRON aux fonctions d'adjoint au maire. Ils percevront une indemnité de fonction correspondant à la strate de la population communale à savoir 1632,37€ brut pour le maire et 641,72€ brut pour les adjoints (ces montants mensuels sont soumis à cotisations IRCANTEC, CSG, CRDS, DIF Elus pour maire et adjoints, et s'ajoute l'URSSAF pour le maire).

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DE MAINE ET LOIRE AUXQUEL EST AFFILIÉE LA COMMUNE

Le conseil a procédé à l'élection des délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire : Mr Bruno GIRARDEAU (délégué titulaire) et Mr Michel CHAUVEAU (délégué suppléant)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après avoir fixé à six le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'action Sociale (CCAS), le conseil élit Mmes Lucie ROCHAIS, Maryse AUDOUIT, Véronique GODET, Marie FARDEAU-FUZEAU, Linda TESIER et M. Henri BROSSEAU en qualité de membres du CCAS.

Madame le maire nommera six autres membres parmi les représentants d'associations familiales et d'associations oeuvrant dans le domaine social, d'associations de retraités ou de personnes handicapées.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres des commissions tel que définit en annexe.

COMPTE FACEBOOK

La commission « Communication » a créé un compte FACEBOOK. La commission validera les articles à publier. Les associations auront la possibilité de diffuser plus largement les informations relatives à leurs activités respectives.

DIVERS :

Personnel communal :

Suite au départ de Mme Nelly ROUSSEAU, il est nécessaire de recruter un agent titulaire du BAFD pour assurer les fonctions de directeur de l'accueil périscolaire et d'animateur lors des repas du restaurant scolaire. Dans l'immédiat et sous respect du protocole sanitaire, Marie-Pierre GROLEAU assure l'accueil périscolaire, secondé par Monsieur Arnaud COSSAY

Travaux mairie :

Michel CHAUVEAU fait part du projet d'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie. Le bureau du maire sera aménagé dans la partie permanence, l'accueil mairie et l'agence postale seraient regroupés, le secrétariat de mairie prendra place dans l'actuel bureau du maire. La commission bâtiment se réunira et rencontrera un représentant de La Poste, cette dernière participant financière à l'aménagement de l'agence postale communale.

Bibliothèque :

Lucie ROCHAIS indique la réouverture prochaine de la bibliothèque en mode drive.

Tournage film « L'instant présent » :

Le tournage du film doit reprendre du 13 au 30 juin 2020. Madame le Maire propose de mettre la salle de La Nongile à disposition de l'équipe de tournage.

Prochaine réunion : le 12 juin 2020